

Réunion du conseil municipal

du 20 janvier 2017

Présents Mmes DIGUE, COTTIER, CROIXMARIE, NEVEU, PRIME,
Mrs JAGAULT, LASSALLE, BOURDEAU, CLÉMENT,
CHOLLET, ÉTENDARD.

Absents Mmes HAMON et MALEUVRE, Mrs BARREL et LURTON.

Délibération pour dépense imprévue

Suite à une dépense non budgétisée, Mr Armand notre trésorier nous a demandé de faire une délibération pour pouvoir payer cette facture. Cette dépense consacrée au cimetière pour un montant de 2610 € est à payer à la Société Thomas de Rennes.

Vote : pour 11

Dossier amendes de polices

Comme chaque année le conseil départemental nous propose de déposer un dossier amende de police, dans le but d'améliorer la sécurité dans notre commune.

Nous avons donc comme projet de faire 2 nouveaux ralentisseurs à l'entrée du bourg : un sur la rue des Hortensias (route de Thourie) et l'autre rue des Violettes (route de Bain).

L'entreprise retenue est l'entreprise Pigeon pour un montant de 15487 € TTC

Rappel cette entreprise a réalisé le ralentisseur rue des Tulipes pour un montant de 10000 € et nous avons obtenu du département une subvention de 3805 €.

Vote Pour 11

Nouvelle assurance pour le maintien du remboursement de salaire en cas d'arrêt de travail des agents communaux

Le contrat de prévoyance « assurance du personnel » avec la société Groupama a pris fin décembre 2016, il nous a donc fallu trouver un autre groupe d'assurance pour nous permettre, nous Mairie, de percevoir une compensation financière dès lors qu'un salarié est en arrêt de travail (équivalent de la Sécurité sociale) et par conséquent de ne pas avoir une surcharge financière. Après s'être renseigné nous avons choisi de contracter un nouveau contrat avec le CDG 35. Ce contrat est donc basé sur la masse salariale pour un taux de 5,7 % auquel il faut ajouter 0,3 % de frais de gestion.

Ce nouveau contrat prendra effet à partir du 1er Février 2017.

Vote Pour 11

Discussions des nouveaux projets de 2017

Cela concerne les travaux d'entretien pour les divers bâtiments communaux, les demandes de devis divers fenêtres et portes de l'école et divers mobilier, remplacement des imprimantes mairie et école, cimetière (columbarium, cavurnes, jardin du souvenir entretien des portails), ralentisseurs entrée du bourg, peinture salle multifonction, aménagement côté salle d'un local spécial chaises et tables.



De nombreuses personnes étaient présentes aux vœux du Conseil Municipal 2017



Installation de barrières de sécurité à la Mairie

Location appartement

appartement communal de 95 m²
au dessus de la mairie
garage
loyer 440€ /mois